Une image contenant texte, clipart

Description générée automatiquement

**BULLETIN D’ADHÉSION 2021**

**Professionnel·le de l’art hors artiste (indépendant·e et salarié·e)**

**et étudiant·e**

Je souhaite apporter mon soutien à l’action menée par art contemporain en Bretagne en devenant membre de l’association.

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et les approuver sans réserve.

Je déclare avoir pris connaissance et avoir signé la charte de valeurs et d’engagement et m’engager à la promouvoir et à la faire vivre.

----

Je déclare être un·e acteur·trice professionnel·le du secteur de l’art contemporain : mon activité va bien au-delà du loisir ; elle constitue même l’activité la plus importante à mes yeux (même si je n’en retire pas ou peu de rémunérations) et je peux justifier d’un engagement professionnel – en recherche, en temps et en moyens – dans le secteur de l’art en vue d’en tirer des revenus.

Ou

Je déclare être étudiant·e dans le secteur de l’art en Bretagne et avoir déjà obtenu un premier niveau de diplôme post-bac (DNAP, Licence…)

Peuvent devenir membres actifs de l’association en tant que personnes physiques : les artistes; les critiques d’art; les commissaires d’exposition; les conférenciers·ières; les historien·nes de l’art; les chercheur·euses; les développeur·euses d’artistes; les régisseurs·euses; les assistant·tes d’artiste ; les agents de production ; les enseignant·es, professeur·eures, intervenant·es en arts plastiques; les commissaires-priseurs; les médiateurs·trices; les formateurs·trices, les étudiant·tes (ayant déjà obtenu un 1er diplôme post bac) ou tout autre professionnel·le œuvrant dans le champ de l’art contemporain en Bretagne.

* **Les critères d’adhésion pour les professionnel·les indépendant·es hors artistes**
* (Se) reconnaître et s'engager dans le respect et la promotion des valeurs communes figurant dans la charte d’a.c.b ;
  + Justifier d'un engagement professionnel - en recherche, en temps en moyens - dans le secteur de l'art contemporain ;
  + Justifier d'un statut professionnel ;
  + Avoir une domiciliation et/ou son lieu de recherche en Bretagne.

* **Les critères d’adhésion pour les salarié·es, étudiant·es, demandeur·es d’emploi et ou tout·e autre acteur et actrice du monde de l'art**

* Justifier d'un engagement professionnel - en recherche, en temps en moyens - dans le secteur de l'art contemporain ;
* Être domicilié·e ou avoir son siège social et/ou son établissement d’étude en Bretagne ;
* Pour les étudiant·es, avoir obtenu un premier diplôme (DNAP / Licence...) dans un cursus lié à l’art contemporain (Université arts plastiques, histoire de l'art, sociologie de l'art, Écoles supérieures d'art...)
* **Pièces à fournir**

Pour que cette demande soit recevable, les personnes doivent joindre à ce bulletin dûment renseigné :

* Tout document témoignant de son engagement et activité professionnels par exemple : CV, biographie, N° de Siret, contrats, revue de presse, articles etc.
* Justificatif de domicile ou de rattachement à un laboratoire en région Bretagne pour les chercheurs·seuses
* La carte d’étudiant·e ou le justificatif de demandeur·euse d’emploi
* La charte de valeurs et d’engagements signée
* **Identité**

Prénom

Nom

Année de naissance

Adresse Code postal Ville

Téléphone Portable E-mail

Site web

* **Activité·s**

Critique d’art Assistant·e d’artiste Agent d’artiste Historien·ne de l’art Chercheur·euse

Médiateur·trice Formateur·trice Restaurateur·trice d’art Conférencier·ière Commissaire d’exposition Régisseur·euse producteur·trice Intervenant·e-Professeur·e en art Commissaire-priseur

Salarié·e, Précisez votre fonction et votre structure :

Etudiant·e, précisez :

En recherche d’emploi

Autre, Précisez :

Année de début d’activité :

Numéro SIRET (délivré par l’INSEE) :

* **Quelques lignes descriptives sur votre activité**
* **Quelques lignes sur vos motivations – envies d’adhérer à a.c.b**
* Réseaux

Êtes-vous membre d’un ou plusieurs réseaux, syndicats ou fédérations professionnelles ?

      oui                 non Si oui, lesquels ?

* Cotisation annuelle

Professionnel·les Indépendants·tes = 20 euros

Salarié·e de structure = 20 euros

Étudiant·es = 10 euros

Demandeurs·seuses d’emploi (n’exerçant pas une activité indépendante parallèlement) = 10 euros

Cotisation de soutien (indiquez le montant) =

À

Le                    ⁄                    ⁄                    Signature

 → Formulaire à renvoyer avec les pièces à fournir à : [contact@artcontemporainbretagne.org](mailto:contact@artcontemporainbretagne.org)

**Tout dossier incomplet ne pourra être recevable ni présenté en conseil d’administration.**

Les demandes d’adhésion sont étudiées tous les 2 mois environ à l’occasion du conseil d’administration. Dés validation, un appel de cotisation sera adressé. L’adhésion sera effective dès réception du paiement en espèces, chèque ou par virement

---

En remplissant ce formulaire vous acceptez que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de nos campagnes d’informations par courrier électronique et qu’elles puissent faire l’objet d’un traitement statistique anonyme. Vos données seront conservées jusqu’à cinq ans après la fin de votre adhésion ou jusqu’à ce que vous en fassiez la demande. Vous pouvez solliciter la modification et suppression de vos données personnelles à tout moment en nous contactant à l’adresse : contact@artcontemporainbretagne.org. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à notre politique de confidentialité accessible sur notre site internet www.artcontemporainbretagne.org